

vos réponses attestent le problème...

il y a encore à faire !

Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire que nous avons distribué l'été dernier.

Grâce à ce sondage, **nous avons la confirmation** que les employés des sous-traitants TPG :

- travaillent en moyenne 42 heures par semaine
- que la durée d'une tranche de conduite est en grande majorité de 4 heures et plus
- que les pauses sont de moins d'une heure
- que la durée des vacances est de 4 semaines par année
- que le salaire est de plus Fr. 4'000.- brut et moins de Fr. 5'000.- brut par mois
- que les déplacements sans prestations de services ne sont pas comptés dans le temps de travail
- que les habits de travail ne sont fournis que chez un sous-traitant

Ainsi, la démonstration est faite que les sous-traitants pratiquent une sous-enchère sociale.

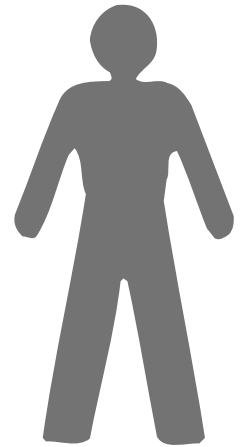
Rejoignez-nous et luttons ensemble pour obtenir une convention collective de travail pour les sous-traitants des TPG !

Des questions ? n'hésitez pas à nous contacter,
nous tenons une permanence syndicale tous les jeudis
aux Terreaux-du-Temple 6, à Genève

Personne de contact : Christian Fankhauser tél. 079 742 96 32
SEV, Syndicat du personnel des transports
Rue St-Martin 36, 1005 Lausanne

se syndiquer

ne pas abdiquer



**tout seul,
on ne va pas loin**



**pour obtenir une convention
collective de travail
pour les sous-traitants**

SEV, rue Saint-Martin 36, 1005 Lausanne